

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Iris- Les Berges du lac –2045 Tunis-

La société Tuninvest Sicar publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2004 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr. Fayçal Derbel sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinars)

31 Décembre

31 Décembre

	<u>Notes</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>		<u>Notes</u>	<u>2004</u>	<u>2003</u>
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations financières		6 299 952	7 769 680	Capital social		7 850 000	10 000 000
Moins : provisions		<u>(695 354)</u>	<u>(951 134)</u>	Réserves		284 900	281 241
	3	<u>5 604 598</u>	<u>6 818 546</u>	Actions rachetées		(57 059)	(202 139)
				Résultats reportés		387 833	293 583
				Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>8 465 674</u>	<u>10 372 685</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>5 604 598</u>	<u>6 818 546</u>	Résultat de l'exercice		457 092	73 179
ACTIFS COURANTS				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	<u>8 922 766</u>	<u>10 445 864</u>
Autres actifs courants	4	1 627 059	647 701	FONDS DE CAPITAL RISQUE	8	<u>57 080</u>	<u>332 000</u>
Placements et autres actifs financiers	5	2 146 082	3 640 873	PASSIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	6	10 854	3 578	PASSIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>3 783 995</u>	<u>4 292 152</u>	Provisions pour risques et charges		175 000	125 000
				PASSIFS COURANTS			
				Autres passifs courants	9	233 747	207 834
TOTAL DES ACTIFS		<u>9 388 593</u>	<u>11 110 698</u>	TOTAL DES PASSIFS		<u>408 747</u>	<u>332 834</u>
				TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>9 388 593</u>	<u>11 110 698</u>

ETAT DE RESULTAT PROVISoire AU 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2004	2003
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres	10	772 380	594 934
Revenus des placements monétaires	11	64 233	112 923
Autres revenus	12	35 886	35 636
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>872 499</u>	<u>743 493</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Dotations aux provisions	13	155 073	418 937
Diverses charges d'exploitation	14	265 532	260 127
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>420 605</u>	<u>679 064</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		451 894	64 429
Autres gains ordinaires	15	393 699	891 175
Autres pertes ordinaires	16	(386 501)	(880 425)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		459 092	75 179
Impôts sur les bénéfices	17	(2 000)	(2 000)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		457 092	73 179
Eléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		457 092	73 179

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2004

(exprimé en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	7	457 092	73 179
Ajustements pour :			
Provisions	13	155 073	618 937
Reprise sur provisions	15	(393 699)	(212 940)
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	3	(451 880)	(197 870)
Moins values sur cessions d'immobilisations financières	16	376 065	-
Variation des :			
Autres actifs courants	4	50 522	8 333
Placements et autres actifs financiers	5	1 340 094	239 998
Autres passifs courants	18	(748)	(9 162)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		1 532 519	520 475
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3	(52 025)	(50)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	19	506 972	198 447
Rachat par la société de ses propres actions		(28 458)	(79 307)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		426 489	119 090
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	(637 652)
Décaissement suite à la réduction du capital	7	(1 951 732)	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 951 732)	(637 652)
Variation de trésorerie		7 276	1 913
Trésorerie au début de l'exercice		3 578	1 665
Trésorerie à la clôture de l'exercice		10 854	3 578

Tuninvest SICAR –(Suite)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- la réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action
- l'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992 ,n° 95-87 du 30 Octobre 1995 et n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		<u>2004</u>	<u>2003</u>
Titres de participation	(A)	4 731 479	5 101 379
Titres immobilisés	(B)	912 266	1 569 908
Créances immobilisées	(C)	823 152	1 109 263
Montant brut		6 466 897	7 780 550
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation		(166 945)	(10 870)
Provisions	(D)	(695 354)	(951 134)
Montant net		5 604 598	6 818 546

A/ TITRES DE PARTICIPATION

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Plus values</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2003</u>	5 101 379	5 090 509	10 870	
<u>Additions de l'exercice</u>				
* Société TUNISIE - VALEURS	208 100	52 025	156 075	
<u>Cessions de l'exercice</u>				
* Société COGITEL	(578 000)	(578 000)		451 880
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	4 731 479	4 564 534	166 945	451 880

Tuninvest SICAR-(Suite)

B/ TITRES IMMOBILISEES

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres Immobilisées" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2003	1 569 908	1 569 908
Cessions de l'exercice		
* Société VISUAL 2M Industrie	(650 985)	(650 985)
* Société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	(6 657)	(6 657)
Soldes au 31 Décembre 2004	912 266	912 266

C/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 823.152 contre D : 1.109.263 au 31 Décembre 2003 se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Créances sur produit de cession des actions SOPAT-DINDY-NUTRITOP	663 152	789 263
- Créances sur produit de cession des actions STPM	160 000	320 000
Total	823 152	1 109 263

D/ PROVISIONS

Les provisions qui s'élèvent au 31 décembre 2004 à D : 695.354 contre D : 951.134 à la même date de l'exercice précédent, se détaillent comme suit :

	2004	2003
- Provisions sur titres immobilisées	555 174	810 954
- Provisions sur créances immobilisées	140 180	140 180
Total	695 354	951 134

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2004**I- Titres de participation**

<u>Emetteur</u>	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	79 169	10,000	6,316	500 000	Souscription	1995	26,39%
* Société TUNISAVIA	83 239	10,000	6,210	516 905	Achat en bourse	1995	13,87%
* Société TUNISAVIA - SICAF	4 228	10,000	7,500	31 710	Achat en bourse	1996	2,11%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000 (a)		1996	20,82%
* Société MEDIS	68 000	10,000	10,000	680 000	Souscription (b)	1996 et 1999	9,87%
* Société Hydrosol Fondation	2 342	100,000	54,014	126 500	Souscription	1997, 1998 et 1999	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1997 et 2000	10,00%
* Société SOVIA	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1998	1,72%
* Société TUNISIE VALEURS	3 122	100,000	194,148	606 129	Souscription	1998	6,24%
* Société TUNISIE VALEURS	2 081	100,000	25,000	52 025	Souscription	2004	4,16%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,004	399 654	Achat en bourse	1998	12,97%
* Société TUNISIE FACTORING	20 000	10,000	10,000	200 000	Souscription	1999	4,55%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999	10,00%
* Société FOOD COURT	60	10,000	5,000	300	Souscription	1999	0,10%
* Société TUNIFIL	1	10,000	10,000	10	Souscription	1999	-
* Société TECHNO - CATHERING	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1999	5,00%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	1999	0,03%
* Société LA BAGUETTE	1	100,000	100,000	100	Rachat	1999	0,01%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,02%
* Société TUNISA SEAWAYS "T.S.W"	1 000	100,000	100,000	100 000	Souscription	2001	6,67%
* Société SOTUPA	72 347	10,000	4,147	300 000	Souscription	1998	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	1 014	100,000	98,619	100 000	Souscription	1999	5,56%
* Société HYDCO	10	100,000	100,000	1 000	Souscription	2002	0,36%
				4 564 534			

(a) 15.000 actions souscrites, 13.500 actions acquises en bourse et 11.400 actions gratuites

(b) 63.000 actions souscrites et 5.000 actions attribuées en échange de 500 titres OMNIMED, suite à l'opération de fusion absorption MEDIS-OMNIMED.

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	Nature du titre	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GMS"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	(b)	1999
* Société VISUAL 2M Industrie	Part sociale	12 929	10,000	12,542	162 153	Achat et souscription (a)	1999 et 2001
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999
* Société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	Action	4 447	10,000	22,490	100 013	Souscription	2000
Total des titres immobilisés					912 266		

(a) Dont 5708 parts pour le compte de la BEI

(b) 15.000 actions souscrites et 10 actions acquises en bourse.

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		2004	2003	Variation
- Etat, impôts différés	(voir note 17)	200 777	185 963	(14 814)
- VISUAL 2 M Industrie	(a)	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	(b)	116 000	117 400	1 400
- BATAM		10 674	10 674	-
- BAGUETTE	(c)	17 000	50 000	33 000

Tuninvest SICAR-(Suite)

- Société PACK SERVE SARL	(d)	1 029 880	-	-
- Autres comptes débiteurs		101 983	87 720	(14 263)
- Produits à recevoir		91 140	136 339	45 199
Montant brut		1 717 110	737 752	50 522
A déduire :				
- Provisions		(90 051)	(90 051)	-
Montant net		1 627 059	647 701	50 522

(a) Le montant de D: 149 656 correspond à des fonds avancés à la société VISUAL 2M Industrie sous forme de prêt, rémunéré au taux de 8% l'an.

(b) Le montant de D: 116 000, correspond à des fonds avancés à la société FUCHI-KA sous forme de prêt, rémunéré au taux de 7,5% l'an.

(c) Le montant de D: 17 000, correspond au reliquat des avances en compte courant consenties à la société LA BAGUETTE et destinées au financement partiel de la location et/ou de l'aménagement des points de vente.

(d) Le montant de D: 1.029.880 correspond au prix de cession de 70.323 actions COGITEL à la société PACK SERVE SARL. (voir note 3)

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

		2004	2003	Variation
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées	(a)	650 471	838 014	-
- Actions		744	173 478	172 734
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav		546 948	325 354	(221 594)
* Amen Pemièrè		197 813	36 772	(161 041)
* Sicav Plus		106	101	(5)
- Bons de caisse		-	1 800 000	1 800 000
- Billets de trésorerie		750 000	-	(750 000)
- Certificats de dépôt		-	500 000	500 000
Total		2 146 082	3 673 719	1 340 094
A déduire				
- Provisions pour dépréciation du portefeuille actions		-	(32 846)	
Montant net		2 146 082	3 640 873	

(a) Le compte "échéances à moins d'un an sur les créances immobilisées" se détaille comme suit :

	2004	2003
* Créances sur produit de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP"	381 929	381 929
* Créances sur produit de cession des actions "INTERCHEM"	28 542	216 085
* Créances sur produit de cession des actions "STPM"	240 000	240 000
Total	650 471	838 014

NOTE 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	2004	2003
- Coupons échus à l'encaissement		
- Amen Bank	2 234	97
- City Bank	16	16
- Tunisie Valeurs	97	(30)
- Amen Invest	8 507	3 495
Total	10 854	3 578

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2004	2003
- Capital social	(A)	7 850 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	284 900	281 241
- Actions rachetées		(57 059)	(202 139)
- Résultats reportés		387 833	293 583
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		8 465 674	10 372 685
Résultat de l'exercice (1)		457 092	73 179
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	8 922 766	10 445 864
Nombre d'actions (2)		981 250	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0,466	0,073

Tuninvest SICAR –(Suite)

(A) Au 31 Décembre 2004, le capital social est de DT : 7.850.000 composé de 981.250 actions d'une valeur nominale de DT : 8 libérée en totalité.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2002</u>	10 000 000	235 174	68 312	(135 180)	921 338	11 089 644
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 mai 2003		46 067	875 271		(921 338)	-
Dividendes revenant aux actions propres rachetées				12 348		12 348
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2002			(650 000)			(650 000)
Actions rachetées				(79 307)		(79 307)
Bénéfice net de l'exercice 2003					73 179	73 179
<u>Solde au 31 Décembre 2003</u>	10 000 000	281 241	293 583	(202 139)	73 179	10 445 864
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2004		3 659	69 520		(73 179)	-
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 30 Avril 2004	(2 000 000)		-	48 268		(1 951 732)
Annulation de 18750 actions rachetées, suivant décision de l'AGE du 30 Avril 2004	(150 000)		24 730	125 270		0 000
Actions rachetées				(28 458)		(28 458)
Bénéfice net de l'exercice 2003					457 092	457 092
<u>Solde au 31 Décembre 2004</u>	7 850 000	284 900	387 833	(57 059)	457 092	8 922 766

Tuninvest SICAR-(Suite)

Note 8 : FONDS DE CAPITAL RISQUE

Les fonds de capital risque représentent le refinancement de la BEI de la souscription de TUNINVEST-SICAR au capital de VISUAL 2M INDUSTRIE. Le contrat TUNINVEST SICAR/BEI a été approuvé lors de la réunion du conseil d'administration du 14 Novembre 1997 et entériné par le conseil d'administration du 8 Septembre 2000.

La variation du solde de ce poste par rapport à l'exercice précédent, résulte de l'imputation de la moins value réalisée sur la cession de 82,8% des titres au dinar symbolique.

Note 9 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers		
- Etat, TVA à payer	4 821	6 336
- Etat, autres impôts et taxes à payer	358	227
- Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières	101	101
- Diverses Charges à payer	19 500	6 000
- Produits constatés d'avance	(a) 208 967	195 170
Total	233 747	207 834

(A) Les produits constatés d'avance qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 208.967, contre D : 195.170 au 31 décembre 2003, se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts constatés sur cession actions SOPAT, DINDY et NUTRITOP	178 176	178 176
- Intérêts constatés sur le rééchelonnement des échéances de 2004 et se rapportant à la cession des actions SOPAT DINDY, NUTRITOP	26 661	-
- Intérêts reçus d'avance sur émission billets trésorerie	4 130	-
- Intérêts reçus d'avance sur émission bons de caisse	-	16 807
- Intérêts reçus d'avance sur émission certificats de dépôt	-	187
Total	208 967	195 170

Tuninvest SICAR –(Suite)

NOTE 10 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Dividendes des titres de participation	245 769	315 450
- Dividendes des titres immobilisés	6 671	6 663
- Dividendes des titres de placement	12 926	11 079
- Dividendes des titres Sicav	10 308	3 028
- Revenus des titres immobilisés	12 208	24 244
- Plus values sur cession de titres de participation	451 880	197 870
- Plus values sur titres Sicav	19 800	20 730
- Revenus des créances	12 818	15 870
<u>Total</u>	<u>772 380</u>	<u>594 934</u>

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

L'analyse des revenus des placements monétaires se présente ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts des billets de trésorerie	6 650	13 252
- Intérêts des bons de caisse	42 381	99 234
- Intérêts des certificats de dépôt	15 202	437
<u>Total</u>	<u>64 233</u>	<u>112 923</u>

NOTE 12 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Intérêts des comptes courants	886	636
- Rémunération contrat de conseil	35 000	35 000
<u>Total</u>	<u>35 886</u>	<u>35 636</u>

NOTE 13 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 155.073 contre D : 418.937 au 31 Décembre 2003, se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	105 073	450 100
- Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	-	43 837
- Provisions pour risques et charges	50 000	125 000
- Reprise sur provisions pour risques et charges	-	(200 000)
<u>Total</u>	<u>155 073</u>	<u>418 937</u>

NOTE 14 : DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des diverses charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	217 107	230 381
- Publicités, publications, relations publiques	3 224	1 546
- Frais de négociation des titres	8 368	600
- Services bancaires et assimilés	90	79
- Jetons de présence	14 000	14 000
- T.C.L	1 018	1 499
- Autres charges	21 725	12 022
<u>Total général</u>	<u>265 532</u>	<u>260 127</u>

Le poste "rémunérations d'intermédiaires et honoraires" englobe principalement, la rémunération de Tuninvest Finance Group pour un montant de D : 197.551, au titre de la gestion de TUNINVEST SICAR qui lui a été confiée par le conseil d'administration du 10 Octobre 1995.

NOTE 15 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires qui s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 393.699, contre D : 891.175 au 31 Décembre 2003, se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	878 235
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	360 854	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placements	32 845	12 940
<u>Total</u>	<u>393 699</u>	<u>891 175</u>

NOTE 16 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires qui s'élèvent au 31 Décembre 2004 à D : 386.501, contre D : 880.425 à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
- Moins value sur cession titres VISUAL 2M Industrie	376 065	-
- Moins value sur annulation titres BATAM	-	878 235
- Moins value sur cession titres AMEN PREMIERE	10 436	2 190
<u>Total</u>	<u>386 501</u>	<u>880 425</u>

Tuninvest SICAR-(Suite)

NOTE 17 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Bénéfice comptable	459 092	75 179
A déduire		
- Dividendes	(275 674)	(336 220)
- Plus values sur cessions de titres	(451 880)	(197 870)
- Reprises sur provisions	(393 699)	(1 091 175)
A réintégrer		
- Provisions	155 073	618 937
<u>Bénéfice (perte) fiscal (e)</u>	<u>(507 088)</u>	<u>(931 149)</u>
Pertes fiscales antérieures		
- Perte de l'exercice 2003	(931 149)	-
- Perte de l'exercice 2002	(124 566)	(124 566)
- Perte de l'exercice 2001	(134 986)	(134 986)
- Perte de l'exercice 2000	-	(71 312)
<u>Reportes déficitaires</u>	<u>(1 697 789)</u>	<u>(1 262 013)</u>
Impôt au taux de 35%(porté, le cas échéant, au minimum légal)	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	(185 963)	(161 185)
- Retenues sur placements et autres	(16 814)	(26 778)
<u>Impôt à reporter</u>	<u>(200 777)</u>	<u>(185 963)</u>

NOTE 18 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

La variation des autres passifs courants de l'exercice clos le 31 décembre 2004 se détaille comme suit :

- Total des autres passifs courants 2004	233 747
- Total des autres passifs courants 2003	(207 834)
- Intérêts sur rééchelonnement	(26 661)
<u>Total</u>	<u>(748)</u>

NOTE 19 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

- Total créances immobilisées 2004	(823 152)
- Total créances immobilisées 2003	1 109 263
- Total des échéances à moins d'un an 2004	(650 471)
- Total des échéances à moins d'un an 2003	838 014
- Encaissement sur cession actions SPG	6 657
- Intérêts sur rééchelonnement	26 661
<u>Total</u>	<u>506 972</u>

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2004 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2004.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

2- Nous avons effectué cet examen limité selon les normes généralement admises en la matière et notamment celle relative aux missions d'examen limité.

Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

3- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2004 font apparaître un total du bilan de D : 9.388.593 et un bénéfice net de D : 457.092.

4- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires de la Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » arrêtés au 31 Décembre 2004, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Janvier 2005
Le Commissaire aux Comptes

Fayçal DERBEL